



MAIRIE

CORNEILLA DE LA RIVIERE



Le 30 avril 2019

Monsieur Le Président du Centre de Gestion
Comité technique
Centre del mon - Bâtiment B
35 Boulevard Saint Assisclé
BP 901
66020 PERPIGNAN

Affaire suivie par : MTV

Objet : Saisine du CT pour avis sur horaires d'été du personnel technique
PJ : Projet Planning

Monsieur le Président,

Les étés qui viennent de passer étant de plus en plus chauds, nous souhaitons mettre en œuvre un planning horaire estival en vue de protéger nos agents des services techniques des fortes chaleurs du 1^{er} juin au 31 août.

A cette occasion, une concertation avec les personnels présents a été réalisée par le responsable des services techniques sous la responsabilité de la direction générale afin de réfléchir à un planning estival qui permette à tous de travailler au moment le plus frais de la journée. Cette démarche a pour vocation de protéger les organismes mis à rude épreuve par fortes chaleurs pour des agents travaillant au quotidien en extérieur.

Ainsi, pour la période du mois de juin, il est envisagé de constituer deux équipes avec l'une qui travaillera de 7h à 14h et l'autre qui travaillera aux horaires habituels, à savoir 8h-12h et 14h-17h. Sur le mois de juin, cette organisation permettra de maintenir le service de la sécurisation devant les écoles au moment des sorties scolaires notamment.

A partir du 1^{er} juillet, et avec les plus fortes chaleurs, il est envisagé de faire travailler tous les agents des services techniques en matinée de 7h à 14h. Une permanence téléphonique sera alors assurée de 14h à 17h par un binôme qui alternera toutes les semaines et qui pourra intervenir en cas de nécessité de service.

Ce dispositif d'aménagement des horaires estivaux sera également couplé à une sensibilisation des agents sur la nécessité d'une bonne hydratation et alimentation.

J'ai donc l'honneur de soumettre ce jour à l'avis du comité technique le principe d'une organisation des horaires des agents des services techniques pour la période estivale à compter du 1^{er} juin 2019.

Restant à votre disposition pour toute précision que vous jugeriez nécessaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.

Madame le Maire,
Gislène BELTRAN-CHARRE



CORNEILLA LA RIVIERE
Horaires été 2019

	7h / 14h	8h/12 ,14h/17h
03 au 06 juin	equipe 1	equipe 2
11 au 14 juin	equipe 2	equipe 1
17 au 21 juin	equipe 1	equipe 2
24 au 28 juin	equipe 2	equipe 1

equipe 1 : GUILLAUME /OLIVIER/ADRIEN
equipe 2 : MICHEL/SEBASTIEN/ERIC

7H/14H	PERMANENCE 14H/17H	EFFECTIF
01 juillet au 05 juillet	GUILLAUME/PHILIPPE	7
08 juillet au 12 juillet	OLIVIER/ADRIEN	7
15 juillet au 19 juillet	MICHEL/SEBASTIEN	7
22 juillet au 26 juillet	GUILLAUME/PHILIPPE	5
29 juillet au 02 aout	OLIVIER/ADRIEN	5
05 aout au 9 aout	GUILLAUME/PHILIPPE	6
12 aout au 16 aout	MICHEL/SEBASTIEN	6
19 aout au 23 aout	OLIVIER/ADRIEN	6
26 aout au 30 aout	MICHEL/SEBASTIEN	7